



**RÉGION  
AUVERGNE- RHÔNE-  
ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N° 84-2023-242

PUBLIÉ LE 13 SEPTEMBRE 2023

# Sommaire

## **38\_REC\_Rectorat de l'Académie de Grenoble / Division des examens et concours**

84-2023-09-05-00015 - Arrêté n° DEC3/XIII/23/337 relatif à la composition du jury ITRF Bap E expert en information statistique (2 pages)

Page 3

**DEC 3**

Réf N° DEC3/XIII/23/337

Affaire suivie par : Fabienne BOOTHER

Tél : 04 76 74 70 09

Mél : [fabienne.boother@ac-grenoble.fr](mailto:fabienne.boother@ac-grenoble.fr)

Rectorat de Grenoble  
7, place Bir-Hakeim CS 81065  
38021 Grenoble Cedex 1

## **ARRETE**

**N° DEC3/XIII/23/337 du 5 septembre 2023**

**portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Expert-e en information statistique, ouvert au titre de l'affectataire RECTORAT DE GRENOBLE, session 2023**

### **La rectrice de l'académie de Grenoble**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examen professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examen professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

### **DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Expert-e en information statistique, ouvert au titre de l'affectataire RECTORAT DE GRENOBLE, au titre de l'année 2023 :

Madame PERRAYON Nadine, sgaa, présidente, Rectorat, Lyon.

Monsieur EUDES Jacques, ingénieur de recherche hors classe, vice-président, Rectorat, Grenoble.

Monsieur FABREGÉ Benoît, ingénieur de recherche de 2ème classe, expert, Université Claude Bernard 1 UFR Faculté des Sciences, Villeurbanne.

Madame PERICHON Nathalie, ingénieure de recherche de 1ère classe, experte, Université Jean Moulin Lyon 3 Dgs, Lyon.

Monsieur VILLEROT Laurent, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Rectorat, Grenoble.

Monsieur DELETOILE Emmanuel, attaché principal d'administration de l'Etat, suppléant, Rectorat, Grenoble.

Madame VEBER Véronique, aahc, suppléante, Rectorat, Grenoble.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Grenoble , le 5 septembre 2023

Hélène Insel